

LOCATION SALLE POLYVALENTE HABITANT DE PAMFOU : TARIF 1

Période de location **1** : Eté : du 1 mai au 30 septembre

Période de location **2** : Hiver : du 1 octobre au 30 avril

CAUTION : 800 €. Cette caution (à l'ordre du Trésor Public) est versée au moins 15 jours avant la date de la manifestation

PERIODE 1 ETE	COUT	durée + mise à disposition des clés pour l'installation
Journée	300 €	9 heures
Soirée	400 €	17 heures à 1 heure

PERIODE 2 HIVER	COUT	durée + mise à disposition des clés pour l'installation
Journée	350 €	9 heures
Soirée	450 €	17 heures à 1 heure

Sont compris dans la location : l'utilisation du réfrigérateur, du chauffe-plat et du lave-vaisselle

Le nettoyage complet de la salle et de son environnement est assuré par l'utilisateur

En cas de reprise du nettoyage par la Commune la prestation sera facturée **150 €**

Les tables et les chaises seront rendues nettoyées

En cas de nettoyage très important, ce travail sera assuré par une société privée à la charge de l'utilisateur

Documents complémentaires à remplir ou consulter en Mairie et diverses démarches :

- 1 - demande de réservation
- 2 - convention utilisation
- 3 - règlement : conditions d'utilisation du foyer polyvalent
- 4 - assurance
- 5 - versement de la caution et de la location
- 6 - état des lieux 1 et 2 (avant et après location)
- 7 - restitution de la caution

Le Maire
Jean-Pierre HUCHET